



Chute a cause de la negligence de mon propriétaire

Par **jenny15034**, le **07/01/2009** à **10:45**

bonjour hier j'ai fais une chute sur une plaque de verglas j'aimerais savoir qui est responsable sachant que je suis enceinte de 14 semaines et que je risque d'avoir des problèmes suite a cette chute. je précise que le propriétaire savait qu'il y avait du verglas (et ce depuis une bonne semaine) car ce dernier habite juste a coté et qu'il passe toujours devant les maison qu'il loue. que risque le propriétaire dans ce cas la? dois je en informer mon assurance au cas ou il y aurait des complications et même dans le cas ou tout irait bien pour moi puis je quelque chose contre lui?

Par **domi**, le **07/01/2009** à **14:33**

Bonjour , à mon avis (mais celà n'engage que moi) vous ne pouvez rien contre le propriétaire . C'est vous qui louez la maison ! La plaque de verglas était donc chez vous pas chez lui d'après ce que vous dites .De plus le propriétaire n'est pas responsable de la météo .Peut être que quelqu'un d'autre aura un avis sur la question.Domi